

*Discours du Haut-Commissaire
de la République en Polynésie française
Remise des insignes d'Officier
de l'Ordre national du Mérite*

à

Monsieur Henri CORNETTE de SAINT CYR

- Vendredi 3 septembre 2010 à l'école de voile de Arue -

Cher Henri,

Nous ne travaillons pas quotidiennement ensemble. Nous nous voyons de loin au loin. Vous m'avez pourtant choisi pour être votre parrain à l'occasion de votre promotion dans l'Ordre National du Mérite, et j'ai moi-même, immédiatement, accepté de l'être.

Nos parcours, nos métiers, nos engagements sont bien différents, mais nous partageons sans doute quelques valeurs, qui sont tout simplement celles de la République.

La République...le mot peut, dans le cadre de cette soirée conviviale à l'école de voile de Arue, paraître abstrait et pompeux.

Mais au pied de la lettre, la chose publique, c'est bien concret, et l'engagement du citoyen dans la vie de la cité, c'est ce que vous illustrez, cher Henri, et, incarnez à votre manière, avec vos talents propres, avec votre personnalité, avec votre générosité, avec votre joie de vivre.

Oui vous êtes engagé, et pleinement. Mais en même temps, vous cultivez une forme de discrétion et d'effacement. Vous n'êtes pas en vedette, et vous ne vous mettez pas en scène. Vous partagez volontiers, et très simplement, les tâches quotidiennes des moniteurs et des bénévoles, et vous revendiquez votre part des travaux les moins gratifiants. Vous avez la passion du jeu collectif, plus que de l'exploit individuel.

Voilà pourquoi mon propos ce soir restera sobre, évitant l'hyperbole et le dithyrambe qui ne conviendraient pas du tout à ce que vous êtes. Et je sais que dans un instant, usant de votre droit de réponse, vous aurez à cœur de partager avec d'autres, beaucoup d'autres, la distinction qui vous honore.

J'éprouve donc beaucoup de joie à être à vos côtés ce soir, en présence de votre famille, de vos amis, et tout particulièrement de l'ensemble des personnes acteurs et partenaires de la Saga.

L'aventure de la Saga, née sous votre impulsion en 1993, consiste à déplacer chaque année l'activité de l'école de voile de Arue dans une île de la Polynésie pendant les vacances scolaires afin d'y

accueillir, par séjour d'une semaine, plusieurs centaines d'enfants âgés de huit à dix-sept ans, issus de milieux défavorisés. Aujourd'hui, après 18 années d'existence, ce sont plus de 11.500 enfants qui ont bénéficié de cette chance extraordinaire.

Votre démarche est fondamentalement éducative. Par le dépaysement, avec le soutien d'une équipe compétente et dévouée de plus de trente personnes, mais aussi avec le concours des familles d'accueil et des parrains de la Saga, est offert aux enfants un environnement propice et favorable à leur épanouissement personnel. Vous aimez à citer ce proverbe africain : « Pour élever un enfant, il faut tout un village ».

Pourtant la tâche n'est pas aisée : beaucoup de ces enfants ont un passé douloureux ou un présent difficile. Certains d'entre eux n'ont d'ailleurs jamais eu l'occasion de quitter leur foyer, de prendre le bateau et encore moins l'avion.

La Saga est l'occasion d'accompagner et de donner à ces garçons et ces filles, par la pratique d'activités nautiques, le sens des responsabilités, l'esprit d'initiative, le goût de l'effort, du partage et de l'autonomie.

Sensible et toujours à l'écoute, vous encouragez ces enfants à dépasser leurs limites, à vaincre leurs craintes en trouvant les mots et les gestes pour leur permettre de les surmonter. Vous avez ainsi votre secret, un secret efficace, pour que la peur ne les paralyse plus.

Ce projet éducatif contribue également à la protection de l'environnement : les séjours permettent aux enfants de découvrir les richesses de la faune et de la flore, et en votre qualité d'Ambassadeur du « Défi pour la terre », vous sensibilisez cette jeune population à la beauté naturelle de son pays qu'elle doit impérativement préserver.

La Saga donne donc un exemple convaincant de ce que peut être la lutte contre les exclusions lorsqu'elle s'appuie sur le sport et la découverte de la mer. Son cours est émaillé d'une multitude de belles histoires, de moments magiques entre familles et jeunes hôtes, avec beaucoup de rires et quelques larmes quand il faut se quitter. La Saga est indissociable d'une expérience humaine inoubliable pour chacun de ces enfants, mais aussi pour ces familles qui prennent le temps de les accueillir et de les accompagner.

L'action que vous menez est un exemple pour chacun d'entre nous, une façon d'incarner tout simplement les valeurs et les qualités de cœur essentielles à l'épanouissement d'un enfant : la fraternité, le partage, la solidarité, l'affection, l'écoute et le respect de l'autre.

Encore faut-il savoir se mettre à la hauteur des enfants, les respecter, et susciter la confiance qui leur permette d'assumer une règle du jeu et une discipline collective.

Oui la Saga est bien une aventure collective : 150 entreprises et partenaires – dont la Marine nationale – vous ont accompagné pour faire vivre et soutenir cette belle entreprise.

Votre expérience et votre engagement auprès des jeunes vous ont conduit l'an dernier à accepter une nouvelle responsabilité, celle du Défenseur des enfants en Polynésie française. Le rôle du Défenseur est de défendre et promouvoir les droits de l'enfant tels qu'ils ont été définis par la loi ou par un engagement international comme la Convention internationale des droits de l'enfant ratifiée par la France en 1990. C'est votre prédécesseur, François Le Guiner, vice-recteur à la retraite, qui vous a incité à reprendre le flambeau, convaincu par votre réputation, votre dévouement et votre dynamisme.

Vous n'exercez dans ce rôle aucun pouvoir, mais une fonction de vigilance, de contact et de mise en relation des acteurs susceptibles de répondre à des situations de détresse.

*

C'est donc un personnage connu, reconnu, estimé et aimé que nous fêtons et entourons ce soir, mais aussi un vrai Polynésien. On moque parfois les distinctions honorifiques. Il y a cependant un signe qui ne trompe pas – ce que j'appellerai le suffrage populaire : à l'évidence tous ceux qui vous connaissent, cher Henri, ont accueilli avec plaisir, avec une vraie satisfaction, la nouvelle de votre distinction. Et j'imagine que c'est la part la plus précieuse pour vous dans cette affaire que de constater la densité des liens d'amitié qui vous entourent, ainsi que vos proches, Rosalie, Xavier, vos équipes et co-équipiers – éducateurs, travailleurs sociaux, partenaires – qui vous ont épaulé tout au long de votre route.

L'Etat et la République – c'est-à-dire nous tous collectivement – vous exprimons très chaleureusement notre respect, notre gratitude, et notre reconnaissance pour le travail accompli et tous nos vœux pour les aventures à venir.

Car votre saga personnelle, cher Henri, est loin d'être terminée, et il vous reste encore bien des pages à écrire, bien des épisodes à vivre.

Je vais maintenant procéder au rite républicain de la remise de votre croix d'officier.

Henri CORNETTE de SAINT-CYR, au nom du Président de la République, nous vous faisons officier de l'Ordre national du Mérite.